neuvaine. Sur les entressites, je sus obligé de quitter la maison pour aller à mes travaux. Je laissé ma pauvre semme sous la protection de Jésus, Marie, Joseph et Ste Anne. Une nuit pendant mon absence, elle se leva cinq sois pour aller prendre un razoir que j'avais oublié dans une commode. Mais à chaque sois, elle regardait une statue de la Ste Vierge placée sur cette commode, et elle renonçait à son criminel dessein. Après une troisième neuvaine, la peine d'esprit disparut. Loin d'être tentée de se saire mourir, elle ne peut souffrir la vue d'un instrument tranchant.—P. P. B.

-000-

FAVEURS OBTENUES DE STE. ANNE.

Sans l'intercession de Ste Anne, je sorais morte. Dipuis trois mois, une matadie grave me rete tait au lit; j'illais en mourir, qui en St. Anne me re nit en sa ité au commincement d'une neuvine en soit honne ir. D. A. St-Paul l'Ermile.—Un j'une hun ne, d'epuis six ins, et incapable de travailler pur suite d'un effort. Il prie Ste Anne fait des pèrerinages à Beitupré, et Ste Aine le gièrit. E. D. Enbrun Ross do Ont.—Min mari di dit à Ste Anne un emploi qui lui permit de gagner la vie de sa fa nille. C. B. D. St-Elouurd de Geitilly.—Après plusieurs promesses à Ste Anne elle m'a guirre d'une lougue et douloureus en il ili : St-Fabie i —Mai de au point le ne pouvoir vaquer à me-occupitions j'ai eu recour à Ste Anne qui m'a gièrie. J. A. Cirlei ii.—Min miri et moi nous a ons été guiris par la Bonne St. Anne, qui m'a aussi accorde pu ieurs grâces spiriuelles. St. Fâréol.—J'ai obtenu la consolation de voir montils se rendre à confesse durant une retraite. A. Québec.—Autre faveu semblible X.—D livrence d'une a cusation odi us consistence. E. P. Ste Anne de Sorel.—En 1878, je fis a t. "te d'épilepsia". Je tomb ii cinq fis dans une année. L'an ie. "ii suivit un pèl-rinage que je fis à Ste Anne de Beaupre, je ne combai que deux fois. Cette faveur rauima